



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LES AVOCATS ET NOTAIRES DE L'ÉTAT QUÉBÉCOIS FONT UNE PROPOSITION IMPARABLE AU GOUVERNEMENT

Québec, le dimanche 22 janvier 2017 – Après sa rencontre exploratoire avec le président du Conseil du trésor, Me Pierre Moreau, Les avocats et notaires de l'État québécois (LANEQ) confirme le dépôt formel, à la table de négociation, d'une nouvelle proposition identique à ce qui a été accordé par le gouvernement et l'Assemblée nationale aux procureurs aux poursuites criminelles et pénales, sur la base du rôle particulier et de l'indépendance de fonction qui sont communs à tous les avocats et notaires de l'État.

« Cette demande est juste et équitable. Elle est également respectueuse de la capacité financière de l'État. Deux ans après notre premier dépôt et à l'amorce d'une 14^e semaine de grève, nous croyons avoir fait le tour de la question. La balle est maintenant dans leur camp. Il est temps de mettre fin à cette situation injuste, inéquitable et préjudiciable pour tous », a déclaré Me Jean Denis, président de LANEQ.

Rappelons que les avocats et notaires de la fonction publique québécoise et de l'Agence du revenu du Québec sont en grève générale illimitée depuis le 24 octobre dernier.

- 30 -

Source : LANEQ

Renseignements :

Mathieu Santerre

581 996-5344

medias@orangebleue.biz